AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-5-66 504792

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars. - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

BULLETIN N° 68 DE MAI 1966 - SARTHE P.17

CONCOURS DE DEPISTAGE DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE ET DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE.

Le dépistage des foyers primaires du mildiou de la vigne et du mildiou de la pomme de terre présente un intérêt considérable. C'est la raison pour laquelle la Station d'Avertissements organise, comme au cours des années précédentes, un concours de détection des foyers primaires de ces mildious.

REGLEMENT DU CONCOURS - Une prime de 30 N.F. sera attribuée aux trois premières personnes de chacun des départements dépendant de la Station qui enverront les premières taches de mildiou de la vigne ou de la pomme de terre.

Précautions à prendre au moment de l'envoi - l'expédition devra être faite sous pli cacheté et affranchi à :

Monsieur le Directeur de la Station d'Avertissements Agricoles
du Val de Loire
Cité Administrative - rue Dupetit-Thouars - 49 ANGERS

L'Envoi aura son maximum de chances d'arriver en parfait état s'il est fait dans un petit paquet et si les feuilles sont enveloppées dans un peu de mousse ou de coton hydrophyle légèrement humide. L'emploi de sacs en matière plastique est préférable pour les feuilles de vigne, il est déconseillé pour les feuilles de pomme de terre.

L'envoi devra être accompagné de renseignements qui pourront être consignés sur une formule du modèle ci-dessous :

Nom : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
Lieu de la découverte de la tache de mildiou :..................
Date : ....

Mildiou pomme de terre :
- variété attaquée : ....
- importance de l'attaque ..
- traitements effectués ....

Mildiou de la vigne :
- âge de la vigne : ....
- situation de la feuille sur la souche (1er, 2ème, etc.) ....
- situation du vignoble : côteau :... plaine : ...... cuvette : ......
- importance de l'attaque (nombre de taches découvertes) : ....
Cépage : ....

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POIRIER - Quelques taches de Tavelure apparaîssent dans certains vergers et les projections d'ascospores sont toujours abondantes. Par ailleurs, la végétation a été active avec le retour de températures élevées. Bien que, selon les vergers, les pluies aient été faibles ou nulles depuis le dernier traitement, il est conseillé d'effectuer une nouvelle pulvérisation pour éviter d'autres contaminations lors des prochaines pluies.

TAVELURE DU POMMIER - Les mêmes observations sont à faire. En conséquence, effectuer un nouveau traitement dans les mêmes conditions.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER - Les conditions climatiques actuelles sont très favorables. Sur les variétés sensibles, profiter du traitement dirigé contre la Tavelure pour assurer la protection contre cette maladie.

.../...

37

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

ARAIGNEE ROUGE - La totalité des pontes d'hiver est actuellement éclose. Profiter du traitement anti-tavelure pour effectuer un traitement général contre ce parasite. Cependant, en cas de très fortes attaques, il est préférable d'effectuer un traitement spécial.
PUCERONS DIVERS - Pullulation dans les vergers où les traitements spécifiques n'ont pas été effectués. Les combattre à l'occasion du traitement anti-tavelure.
XYLEBORES - SCOLYTES - Dans les vergers de poiriers et surtout de pommiers affaiblis par une asphyxie des racines consécutive aux pluies excessives ou aux inondations, ces deux parasites du bois sont susceptibles d'aggraver les dégâts. Il est souhaitable de s'en protéger par des applications répétées sur les charpentières, de composés organochlorés.

V I G N E

INFORMATIONS
ARAIGNEE ROUGE - Dans les vignobles où des pontes d'hiver ont été observées, effectuer un traitement dès réception de cette note, la quasi-totalité des oeufs étant éclos. Utiliser l'un des produits conseillé dans l'édition spéciale.
PERITELE GRIS - Activité importante de ce parasite depuis un certain temps. Dans les parcelles attaquées, intervenir immédiatement en effectuant une pulvérisation ou un poudrage copieux de la souche et du sol à l'aide d'un insecticide organochloré.
CIGARIER - Reprise d'activité de l'insecte dont les dégâts deviennent parfois importants. Dans les vignobles où sa présence aura été repérée, effectuer un poudrage ou une pulvérisation à l'aide d'un insecticide organochloré.
MILDIOU - Assurer l'écoulement de l'eau dans les vignobles où elle pourrait stagner.

POMME DE TERRE

MILDIOU - Des foyers sont apparus, mais pour l'instant, il n'y a pas lieu d'intervenir.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
R. GEOFFRION - J. BOUCHET

Tirage du 4 mai 1966 - 740 exemplaires.